

**Procès-verbal de l'assemblée générale de la FRUQ  
du 12 novembre 2014 (AG -018)  
à la salle 2410 du siège social de l'Université du Québec,  
à compter de 10h00.**

Sont présents :

**Robert Anderson**, représentant de l'APR-UQAM  
**\*Georges Arcand**, président de la FRUQ et président de l'ARUQSS  
**Rudolf Bertrand**, président de l'APRÈS-INRS  
**Raymond Brulotte**, représentant de l'ARTÉLUQ  
**Francine Deschênes**, représentante de l'ARENAP  
**Sylvie Doré**, représentant de l'APRÈS-INRS  
**Gilles Gauthier**, représentant de l'APR-UQAM  
**Ghislain Laflamme**, président de l'ARUQAC  
**\*Hélène Laplante**, vice-présidente à la trésorerie de la FRUQ et trésorière de l'ARUQSS  
**Denise L'Archevêque**, présidente de l'ARTÉLUQ  
**Michel Leclerc**, représentant de l'APRÈS-INRS  
**Jacques-André Lequin**, président de ARUQO  
**\*Réjean Martin**, vice-président au secrétariat de la FRUQ et président de l'ARUQAR  
**\*Gaétan Naud**, responsable du dossier des régimes de retraite à la FRUQ  
**Yvon Pépin**, représentant de APR-UQAM  
**André Savary**, représentant de l'APRÈS L'UQAM  
**Serge Tessier**, président de l'ARUQAT

Invité :

**Claude Genest**, président de l'Association des professeures et professeurs de l'UQTR (APR-UQTR)

Absents :

**Mario Audet**, représentant de l'ARUQTR  
**\*Pierre Laplante**, responsable du dossier des assurances collectives à la FRUQ  
**Jean A. Roy**, représentant de l'ARUQAR

\*Membre du Conseil d'administration de la FRUQ

## 1. Mot de bienvenue du président

Le président Georges Arcand souhaite la bienvenue aux participants de cette assemblée générale et présente Claude Genest, président de l'APR-UQTR, qui assistera aux travaux de l'assemblée générale à titre d'invité.

## 2. Adoption de l'ordre du jour

Le président Georges Arcand présente le projet d'ordre du jour aux membres de l'assemblée.

### **Résolution AG18-01 :**

Sur proposition de Jacques André Lequin, avec l'appui de monsieur André Savary, il est **résolu à l'unanimité** d'adopter l'ordre du jour présenté par le Conseil d'administration, incluant les modifications apportées en séance.

## 3. Adoption et suivis du procès-verbal de l'assemblée générale du 13 novembre 2013

### 3.1 Adoption de l'assemblée générale du 13 novembre 2013

Les membres apportent quelques corrections techniques au projet de procès-verbal qui leur a été déposé.

### **Résolution AG18-02 :**

Sur proposition de Robert Anderson, avec l'appui de Denise L'Archevêque, il est **résolu à l'unanimité** d'adopter le procès-verbal de l'assemblée générale du 13 novembre 2013, tel que modifié en séance.

### 3.2 Suivis à l'assemblée générale du 13 novembre 2013

Le président rappelle les démarches effectuées auprès de la CARRA et les réponses obtenues. Les membres apprécient ces démarches et conviennent qu'il serait difficile d'obtenir plus d'informations, compte tenu de la réponse de la CARRA.

Les autres points de suivi sont inscrits dans l'ordre du jour de la présente assemblée.

## 4. États financiers de la FRUQ

### 4.1 Rapport du vérificateur interne pour l'exercice 2013-2014

Le président Georges Arcand fait la lecture du rapport du vérificateur interne pour l'exercice 2013-2014. Il remercie Raymond Brulotte pour cette vérification et Hélène Laplante pour le support apporté à cette vérification.

#### **Résolution AG18-03 :**

Attendu le dépôt du vérificateur interne pour l'exercice 2013-2014;

Sur proposition d'André Savary, avec l'appui de Serge Tessier, il est **résolu à l'unanimité** d'adopter le rapport du vérificateur interne pour l'exercice 2013-2014.

### 4.2 État des produits et charges pour l'exercice 2013-2014

La vice-présidente Hélène Laplante présente l'état des produits et charges de l'exercice 2013-2014, apporte quelques corrections techniques et répond aux interrogations des membres de l'assemblée. Le président la remercie pour le travail effectué.

#### **Résolution AG18-04 :**

Attendu :

- . les dispositions de l'article 3.1.2 des Statuts et règlements précisant le rôle et les pouvoirs de l'assemblée générale;
- . le dépôt par la vice-présidente à la trésorerie de l'état des produits et charges de l'exercice 2013-2014;
- . le rapport d'examen des livres comptables et de l'état des produits et charges par le vérificateur interne;
- . la recommandation du Conseil d'administration;

Sur proposition de Gilles Gauthier, avec l'appui de Michel Leclerc, il est **résolu à l'unanimité** d'adopter l'état des produits et des charges de l'exercice 2013-2014, tel que corrigé en séance.

### 4.3 Prévisions budgétaires

La vice-présidente Hélène Laplante présente les prévisions budgétaires de l'exercice 2014-2015 et informe les membres de la situation financière difficile de la FRUQ. En conséquence, elle indique que la FRUQ peut maintenir à 4\$ par membre cotisant à la Fédération la quote-part des associations affiliées, mais qu'elle ne pourra pas retourner l'équivalent de 2\$ aux associations affiliées.

Même si les membres du Conseil ont déjà pris des mesures pour diminuer leurs coûts de fonctionnement du Conseil d'administration (ex.: vidéoconférences), cependant, d'autres dépenses peuvent augmenter (ex.: participation aux rencontres relatives aux régimes de retraite). Dans ce contexte, les membres de l'assemblée estiment que nous devons consolider la situation financière de la FRUQ. Ils suggèrent également de préciser à l'avenir les dépenses liées à l'assemblée générale et aux réunions du Conseil d'administration.

Enfin, afin de faciliter la compréhension du soutien apporté par la FRUQ aux associations éloignées, la vice-présidente à la trésorerie réacheminera aux membres le document sur le soutien aux associations éloignées.

**Résolution AG18-05 :**

Attendu :

- . que l'article 3.1.2.7 des Statuts et règlements stipule que l'assemblée générale adopte les prévisions budgétaires sur recommandation du Conseil d'administration;
- . le dépôt par la vice-présidente à la trésorerie des prévisions budgétaires pour l'exercice 2014-2015;
- . la recommandation du Conseil d'administration;

Sur proposition de Denise L'Archevêque, avec l'appui de Serge Tessier, il est **résolu à l'unanimité** d'adopter les prévisions budgétaires pour l'exercice 2014-2015 telles que déposées.

**Résolution AG18-06 :**

Sur proposition d'André Savary, avec l'appui de Denise L'Archevêque, il est **résolu à l'unanimité** de constituer graduellement un fonds de prévoyance au moins équivalent à 50% des dépenses annuelles de la FRUQ.

#### **4.4 Cotisation des associations affiliées pour l'année 2014-2015 et pour l'année 2015-2016**

Compte tenu des informations transmises au point précédent, les membres adoptent la résolution suivante. Par ailleurs, la vice-présidente à la trésorerie effectuera prochainement deux envois aux associations affiliées : le premier en novembre afin de valider le nombre de membres à la fin des exercices 2013-2014 de chacune des associations affiliées; le deuxième au début décembre afin de leur transmettre l'avis de cotisation correspondant à leur situation.

**Résolution AG18-07 :**

Attendu :

- . les dispositions de l'article 3.1.2 des Statuts et règlements précisant le rôle et les pouvoirs de l'assemblée générale;
- . le dépôt par la vice-présidente à la trésorerie du tableau sur l'évolution des membres des associations affiliées;
- . la présentation par la vice-présidente à la trésorerie de la nécessité de maintenir la santé financière de la FRUQ;
- . la recommandation du Conseil d'administration
- . les échanges sur cette question en séance;

Sur proposition de Jacques-André Lequin, avec l'appui de Robert Anderson, il est **résolu à l'unanimité** de maintenir la cotisation des associations affiliées à 4\$ par membre cotisant pour l'année 2014-2015, mais de ne pas verser de retour aux associations affiliées, compte tenu de la situation financière difficile de la FRUQ.

#### 4.5 Nomination d'un vérificateur interne pour l'année 2014-2015

Le président rappelle à l'assemblée qu'elle doit procéder à la nomination d'un vérificateur interne pour l'année 2014-2015 et l'informe que le Conseil propose la nomination de Raymond Brulotte pour ce poste.

##### **Résolution AG18-08 :**

Attendu :

- . que l'article 3.1.2.9 des Statuts et règlements stipule que l'Assemblée générale désigne chaque année une personne pour effectuer l'examen des livres comptables de la FRUQ;
- . la recommandation du Conseil d'administration;

Sur proposition de Denise L'Archevêque, avec l'appui de Ghislain Laflamme, il est **résolu à l'unanimité** de nommer Raymond Brulotte à titre de vérificateur interne de FRUQ pour l'exercice 2014-2015.

#### 5. Ratification des actes posés par le Conseil d'administration

Le président Georges Arcand présente l'avis d'inscription où sont colligés les principaux actes posés par les administrateurs au cours du dernier exercice.

##### **Résolution AG18-09 :**

Attendu :

- . que l'article 3.1.2.14 des Statuts et règlements stipule que l'Assemblée générale ratifie annuellement les actes des administrateurs;
- . l'avis d'inscription sur ce point précisant les principaux éléments des travaux effectués par les membres du Conseil d'administration au cours du dernier exercice;

Sur proposition de Michel Leclerc, avec l'appui de Rudolf Bertrand, il est **résolu à l'unanimité** de ratifier les actes posés par les administrateurs de la FRUQ au cours du dernier mandat écoulé.

Les membres de l'assemblée remercient les administrateurs pour le travail effectué. Après quelques échanges, les membres conviennent cependant qu'à compter de la prochaine assemblée générale, le point sur la ratification des actes des administrateurs sera traité après le dépôt du rapport annuel et le dépôt des rapports des responsables des dossiers majeurs.

#### 6. Rapports des responsables des dossiers majeurs

##### 6.1 Rapport du responsable du dossier des assurances collectives

En l'absence de Pierre Laplante, responsable du dossier sur les assurances collectives, le président Georges Arcand procède à la lecture du rapport préparé par Pierre Laplante.

Un membre demande des précisions sur la signification des volets "*Protection, Accident maladie, et Vie*" du tableau sur les états financiers présenté au bas de la première page.

---

L'assemblée reçoit le rapport du dossier des assurances collectives et remercie Pierre Laplante pour la qualité du travail effectué.

## **6.2 Rapport du responsable du dossier des régimes de retraite**

Gaétan Naud présente le rapport sur les régimes de retraite dans lequel il rappelle:

- . le bon rendement du RRUQ en 2013 (15,46%),
- . l'augmentation du taux de la cotisation salariale des employés,
- . la révision probable de la politique de financement du RRUQ de façon à permettre un meilleur amortissement du déficit, car le déficit existant empêche l'indexation des rentes.

Il répond par la suite aux demandes de précision des quelques membres, notamment sur la compréhension du tableau apparaissant à la fin de son rapport.

Dans le contexte de la volonté gouvernementale de déposer en novembre 2014 un projet de loi modifiant les régimes de retraites des universités en se basant sur les principaux paramètres de la loi 3 sur les régimes de retraite municipaux, monsieur Naud a également déposé un document présentant les principaux éléments d'un projet de loi qui pourraient toucher les retraités de l'Université du Québec. Ce sont :

- . l'indexation des rentes ne serait versée que s'il y a un surplus et ne pourrait être rétroactive qu'à compter du dernier dépôt de l'évaluation actuarielle (maximum 3 ans);
- . l'employeur pourra suspendre unilatéralement l'indexation versée;
- . le comité technique créé par le gouvernement pour recevoir des avis avant le dépôt du projet de loi ne comprend aucun retraité; ce comité s'est réuni une première fois en septembre 2014 et se réunira à nouveau le 18 novembre 2014;
- . pour les retraités de la RRUQ, la rente est indexée pour les années travaillées avant 2005.

Enfin, pour les retraités du RRE, RRF et REGOP, la rente est coupée depuis 1982 si elle est inférieure à 3% et, depuis 2000, elle est versée à la moitié du taux d'indexation. Une autre loi sera cependant nécessaire pour modifier ces régimes.

L'assemblée reçoit le rapport du dossier des régimes de retraite et remercie Gaétan Naud pour la qualité du travail effectué.

Monsieur Naud s'engage à informer les membres de l'assemblée générale dès qu'il obtiendra plus de précisions sur les intentions gouvernementales.

## 7. Établissement de partenariats avec des organismes externes : le point

Le président Georges Arcand présente les démarches effectuées en vue de négocier des tarifs avantageux pour les membres de la FRUQ en matière de déplacements et séjours.

Suite aux suggestions de certains membres de l'assemblée générale de novembre 2013 et avec l'accord du Conseil d'administration, le président a négocié deux types d'entente:

- . des ententes d'hébergement et de séjour avec 12 établissements hôteliers couvrant la plupart des régions du Québec (ex.: le réseau *Les Hôtels Gouverneur*, l'hôtel *Best Western Plus* de Gatineau et l'hôtel *Auberge du Quartier* de Québec).
- . une entente de location de voiture et d'hébergement avec *Eurocar TT* pour les membres des associations affiliées à la FRUQ qui souhaitent prendre des vacances en Europe.

Le contenu de ces ententes est disponible sur le site Internet de la FRUQ. Les associations affiliées sont invitées à diffuser ces ententes à leurs membres et à placer les hyperliens appropriés sur leur propre site Internet.

### Résolution AG18-10 :

Attendu :

- . que l'article 3.1.2.15 des Statuts et règlements stipule que l'assemblée générale ratifie tout projet de protocole ou d'entente entre la FRUQ et l'Université, l'un de ses établissements ou tout autre organisme;
- . les avantages obtenus par les membres des associations de retraités affiliées à la FRUQ par ces ententes;
- . la recommandation du Conseil d'administration;

Sur proposition de Denise L'Archevêque, avec l'appui de Michel Leclerc, il est **résolu à l'unanimité** de ratifier les ententes négociées au cours du dernier exercice en matière de déplacements et séjours, notamment avec *Les Hôtels Gouverneur* et *Eurocar TT*.

L'Assemblée remercie chaleureusement le président pour ses initiatives permettant d'élargir la gamme des services offerts aux associations affiliées à la FRUQ.

## 8. Rapport annuel 2013-2014

Le président présente le rapport annuel 2013-2014 dans lequel il rappelle le plan d'action adopté par l'assemblée générale de novembre 2013 et le travail accompli par le Conseil d'administration, notamment dans les dossiers suivants:

- . l'élaboration d'une grille-synthèse sur le membership, les services offerts et les partenariats développés par les associations affiliées;
- . le transfert du compte bancaire de la FRUQ à un établissement de la région de Québec;
- . le suivi apporté au dossier des assurances collectives;
- . le suivi apporté au dossier des régimes de retraite;

- . la désignation d'un nouveau webmestre pour le site Internet de la FRUQ;
- . le développement d'ententes de partenariats en matière de déplacements et séjours, tant au Québec qu'en Europe.

L'assemblée reçoit avec satisfaction le rapport annuel 2013-2014 et remercie le président et les membres du Conseil d'administration pour le travail accompli.

## 9. Plan d'action

Le président présente le projet de plan d'action 2014-2015 recommandé par le Conseil d'administration.

En plus des objectifs traditionnels de la FRUQ en matière d'assurances collectives et de régimes de retraite, ce plan d'action propose notamment d'améliorer la mise en commun de certaines activités culturelles et sociales entre les associations affiliées à la FRUQ par la mise sur pied d'un groupe de travail.

### **Résolution AG18-11**

Sur proposition de Jacques André Lequin, avec l'appui de Francine Deschênes, **il est résolu à l'unanimité** d'adopter le plan de travail recommandé par le Conseil d'administration.

## 10. Élections et nominations au Conseil d'administration

Le président demande à l'assemblée de désigner deux personnes pour assurer les rôles de président et de secrétaire d'élection.

### **Résolution AG18-11 :**

Sur proposition de Georges Arcand, avec l'appui de Réjean Martin, il est **résolu à l'unanimité** de nommer Denise L'Archevêque à titre de présidente d'élection et Hélène Laplante à titre de secrétaire d'élection.

### **10.1 Élection au poste de présidente ou de président de la FRUQ**

La présidente d'élection demande au président sortant de charge s'il accepte d'être à nouveau candidat à ce poste. Il accepte. La présidente d'élection demande aux membres de l'assemblée s'il y a d'autres candidatures pour ce poste. Constatant l'absence d'autres candidatures, la présidente d'élection annonce la nomination de Georges Arcand au poste de président de la FRUQ pour un mandat de deux ans.

L'assemblée des membres félicite Georges Arcand pour sa nomination.

## **10.2 Élection au poste de vice-président ou de vice-présidente au secrétariat de la FRUQ**

La présidente d'élection demande au vice-président au secrétariat sortant de charge s'il accepte d'être à nouveau candidat à ce poste. Il accepte. La présidente d'élection demande aux membres de l'assemblée s'il y a d'autres candidatures pour ce poste. Constatant l'absence d'autres candidatures, la présidente d'élection annonce la nomination de Réjean Martin au poste de vice-président au secrétariat de la FRUQ pour un mandat de deux ans.

L'assemblée des membres félicite Réjean Martin pour sa nomination.

La période des élections étant terminée, le président Georges Arcand remercie la présidente et la secrétaire d'élection pour leur travail. Georges Arcand et Réjean Martin remercient également les membres de l'assemblée pour leur confiance.

## **10.3 Nomination au poste de responsable du dossier des assurances collectives**

Le président informe l'assemblée que le Conseil d'administration recommande de nommer Pierre Laplante pour un autre mandat de deux ans à titre de responsable du dossier des assurances collectives. Pierre Laplante étant absent, il lui a demandé au préalable s'il accepterait un renouvellement de mandat et celui-ci a accepté. Aussi, le Conseil d'administration recommande la nomination de Pierre Laplante à titre de responsable du dossier des assurances collectives pour un mandat de deux ans.

### **Résolution AG18-12:**

Attendu la recommandation unanime du Conseil d'administration;

Sur proposition de Réjean Martin, avec l'appui de Rudolf Bertrand, il est **résolu à l'unanimité** de nommer Pierre Laplante à titre de responsable du dossier des assurances collectives pour un mandat de deux ans.

## **11. Tour de table des associations affiliées à la FRUQ**

### **ARUQAR**

Réjean Martin informe l'assemblée que plusieurs événements se sont tenus cette année afin de souligner les 20 ans de son association, dont une grande journée Retrouvailles le 24 octobre 2014. Cette journée comprenait notamment un panel réunissant quatre anciens recteurs de l'UQAR.

### **ARUQSS**

Georges Arcand rappelle notamment le voyage à Washington au printemps 2014 et le voyage au Bas-Saint-Laurent en août 2014, où les retraités du siège social ont pu échanger avec les retraités de l'UQAR lors d'un cocktail dînatoire organisé par l'ARUQAR. Hélène Laplante informe également l'assemblée que Boston sera la destination du prochain voyage printanier organisée par l'ARUQSS, mais ouvert aux membres des autres destination du prochain voyage printanier organisée par l'ARUQSS, mais ouvert aux membres des autres associations affiliées. L'ARUQSS

a fourni récemment à ses membres une carte d'identité faisant référence à l'ARUQSS et à la FRUQ.

### **ARUQAC**

Ghislain Laflamme nous informe qu'il est à reconstituer une banque de données de tous les retraités de l'UQAC.

Compte tenu des informations déjà colligées dans le tableau des services offerts par les associations affiliées et du peu de temps disponible pour compléter ce tour de table, les délégués des associations affiliées ont poursuivi leurs échanges de façon informelle au cours du dîner.

### **12. Varia**

Le président informe les membres que André G. Roy, secrétaire de l'Université du Québec, viendra nous présenter les réalisations marquantes des établissements du réseau de l'Université du Québec en 2013-2014 et nous présentera un état de situation sur les projets gouvernementaux susceptibles d'affecter ce réseau.

### **13. Levée de l'assemblée**

L'ordre du jour étant épuisé, le président lève l'assemblée à 12h47.



Le président de l'assemblée  
Georges Arcand



Le secrétaire de l'assemblée  
Réjean Martin